


QUALIFELEC

PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION
N° 150577
Valable du 03/10/2025 au 02/10/2026
**HTK IRVE SOLUTIONS
5 RUE GEORGES CLAUDE**
69680 CHASSIEU
**RAISON SOCIALE : HTK IRVE SOLUTIONS
DENOMINATION COMMERCIALE : HTK IRVE SOLUTIONS**
**SIRET : 98177228800016
Forme Juridique : SAS
Responsable légal : SANA EL HEDDI
N° Dossier : 51-RL-54039-69
N° Client : 54039**
**Tel : 0763041501
E-mail : heddi.sana@yahoo.fr
Assurance Responsabilité Civile : CIC
Assurances
Assurance Décennale : CIC Assurances**
Qualification selon référentiel : Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques - IRVE

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
IRVE1 : IRVE - indice 1 (station de recharge - puissance maximale appellable inférieure ou égale à 36 kVA)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	03/10/2024	02/10/2028
IRVE2 : IRVE - indice 2 (station de recharge- puissance maximale appellable supérieure à 36 kVA)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	03/10/2024	02/10/2028
IRVE3 : IRVE - indice 3 (station de recharge en DC)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	03/10/2024	02/10/2028

Formation
**P1 - IFGC CAHORS
P2 - IFGC CAHORS
P3 - IFGC CAHORS**

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.


 Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
<https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Edité le 3 octobre 2025

 Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec

 Visitez notre site : www.qualifelec.fr

 Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
109 rue Lemerrier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z